



Association PISSOBI-LACASSAGNE

Chemin de Pissobi - 46090 Pradines

... un quartier à la campagne

Pradines le 17 octobre 2004,

Objet : Le mot du président

Chère voisine, Cher voisin,

Comme vous le savez, un permis de construire a été accordé par M. le maire de Pradines pour le projet de construction d'une résidence sécurisée située la long du chemin du Clos Lacassagne. Ce projet de 70 logements à vocation purement financière est d'une taille démesurée totalement incompatible avec le site et se ferait au mépris de la sécurité de la population locale. L'Association Pissobi-Lacassagne a donc été créée et est l'émanation directe de la colère des riverains du chemin bien évidemment, mais aussi de nombreux pradinois face à un tel projet.

Après d'impossibles tentatives de contact avec le maire, après l'alerte envoyé au Préfet et au Président du Conseil Général du Lot, nous avons déposé plusieurs recours gracieux auprès du maire pour le retrait du permis de construire (un de l'association, d'autres individuels, et notamment un de M. Baldy conseiller général)

Les recours gracieux ayant été rejetés par le maire de Pradines, nous avons décidé, au cours d'une assemblée générale, de poursuivre le maire au tribunal administratif en référé suspension pour empêcher le début des travaux tout d'abord, et en recours en annulation ensuite. Cet exercice étant particulièrement difficile, il nous est apparu impératif de nous allouer les services d'un avocat compétent dans le domaine très particulier de l'urbanisme.

Ces services ont évidemment un coût (3600 €) et nous avons été amené à établir un barème de participation pour les membres de notre association, tenant compte de la proximité du projet et des moyens financiers des adhérents.

Lors de notre dernière assemblée, étaient présents plusieurs voisins non adhérents ayant fait part de leur désir de participer par un don volontaire à l'acquittement du montant de ces services.

C'est donc dans cet esprit que je m'adresse à vous. Les dons sont évidemment les bienvenus et le tableau est donné à titre tout à fait indicatif. Vous pouvez donner plus ou moins, selon vos moyens et votre motivation contre ces projets malsains qui ont une tendance à se multiplier dans notre belle région.

Ces dons sont déductibles des impôts dans la limite de 60% des dons. Les chèques

**Pour nous joindre par e/mail : pissobi-lacassagne@wanadoo.fr
Le site de l'association : <http://perso.wanadoo.fr/pissobi-lacassagne>**

sont à libeller à l'Association Pissobi-Lacassagne et pourront être déposés chez une des personnes membre du bureau de l'association, à savoir:

Alain AUPEIX (Président)
route de Douelle
46090 Pradines

Gérard Fabre (Secrétaire)
chemin de Pissobi
46090 Pradines

Patrick Frayssinhes (Trésorier)
chemin du Clos Lacassagne
46090 Pradines

Dernières nouvelles:

Concernant le présent projet, une lettre de la préfecture nous confirme qu'en cas de non retrait du permis, et c'est le cas, le préfet demande l'annulation du permis de construire par le tribunal administratif.

Enfin, et la nouvelle est moins bonne, une nouvelle demande de permis de construire a été déposée au nom de Alain Maratuech sur la parcelle AS160 (sauf erreur de ma part) pour l'édification d'habitations de 11 mètres de haut (R+2?). Ceci correspond à une deuxième tranche en prolongement du projet que nous contestons. Nous n'avons pas plus de précision, vu que la demande est en cours, mais nous vous tiendrons au courant des évolutions.

Les bétonneurs font décidément feu de tout bois, et il devient impérieusement nécessaire d'être solidaires et regroupés autour de l'association.

Vous trouverez ci-joints la grille proposée aux adhérents ainsi qu'un formulaire d'adhésion, au cas où, et nous en serions très heureux, vous désiriez nous rejoindre, mais évidemment le don peut-être fait sans l'adhésion. A vous de juger.

Vous pouvez également nous contacter par mail ou encore consulter notre site internet (les coordonnées figurent en bas de page)

Veillez croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président :
Alain Aupeix



GRILLE DE CONTRIBUTION AUX FRAIS D'AVOCAT

	situation financière		
	faible	moyenne	aisée
faible	40	80	120
élevée	80	120	160

Pour nous joindre par e/mail : pissobi-lacassagne@wanadoo.fr
Le site de l'association : <http://perso.wanadoo.fr/pissobi-lacassagne>

COMMENT SE SITUER DANS LA GRILLE ?

Évaluation de la situation financière

Pour simplifier, nous vous proposons de vous référer au barème fiscal de 2004.

Le barème retenu est celui du revenu net imposable **pour 1 part**.

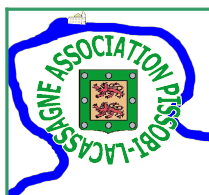
de 0 à 8.382 euros de revenu net :	situation financière faible
de 8.382 à 14.753 euros de revenu net :	situation financière moyenne
au dessus de 14.753 euros de revenu net :	situation financière aisée

Pour savoir où vous vous situez, c'est très facile : ouvrez votre "avis d'impôt sur les revenus de 2003" à la page 3. Vous divisez votre "revenu fiscal de référence" par votre Nombre de parts (page 2) et vous situez le résultat dans une des 3 tranches ci-dessus.

Évaluation de la proximité du projet

Plus le projet de lotissement est proche de la maison d'habitation et les prévisions de circulation à proximité immédiate importantes, plus les risques de dérangement et de préjudice sont élevés.

Sortie sur le clos Lacassagne :	proximité élevée
Sortie sur la rampe St Martial :	proximité élevée
Sortie Chemin de Pissobi, section RD8 :	proximité élevée
Sortie Chemin de Pissobi, section "Chartreuse"	proximité moyenne
Sortie Route de Douelle :	proximité faible
Hors Lacassagne-Pissobi-Douelle :	proximité faible



Contribution volontaire aux frais d'avocat

Pour nous joindre par e/mail : pissobi-lacassagne@wanadoo.fr
Le site de l'association : <http://perso.wanadoo.fr/pissobi-lacassagne>

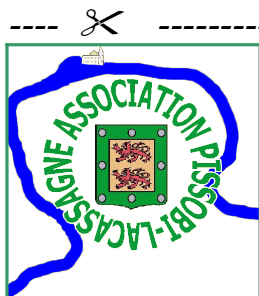
Nom : _____ Prénom : _____

Demeurant : _____

déclare verser _____ € de contribution volontaire aux frais d'avocats à l'Association Pissobi-Lacassagne.

Fait à : _____ Le : _____

Signature



BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION

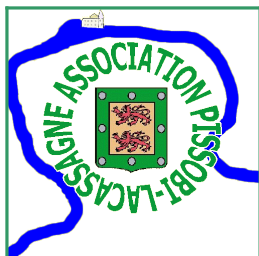
Nom : _____ Prénom : _____

Demeurant : _____

J'adhère ce jour à l'Association Pissobi-Lacassagne et m'acquiesce du droit d'entrée fixé statutairement à 10 euros.

Fait à : _____ Le : _____

Signature



BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION

Nom : _____ Prénom : _____

Demeurant : _____

J'adhère ce jour à l'Association Pissobi-Lacassagne et m'acquiesce du droit d'entrée fixé statutairement à 10 euros.

Fait à : _____ Le : _____

Signature